

## [Avenir de l'Europe : élus locaux, le Sénat vous consulte !](#)

Le Sénat souhaite participer au dialogue avec les citoyens sur le futur de l'Union européenne, comme y invitent les institutions européennes à travers la "conférence sur l'avenir de l'Europe", qui se déroule du 9 mai 2021 jusqu'au printemps prochain.

Au titre de sa mission spécifique de représentation des collectivités territoriales, consacrée par l'article 24 de la Constitution, le Sénat est particulièrement attentif à la façon dont les territoires voient et vivent l'Europe. Aussi, sa commission des affaires européennes lance une consultation auprès des élus locaux afin de savoir quelle est leur perception de l'Union européenne et quelles sont leurs attentes pour l'avenir de l'Europe.

**La consultation en ligne est ouverte jusqu'au 6 octobre 2021.**

**Pour répondre à la consultation ci-dessous, il est nécessaire de se créer un compte et/ou de se connecter (bouton en haut à droite).**

[Accès à la consultation](#)

Date de fin de soumission : Mercredi, 6. octobre 2021 - 23:45